

Réunion du 9 mars 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 109  
Nombre de présents : 83  
Nombre de votants : 100

L'an deux mille quinze, le neuf mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante d'Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Paul MONTAUT, Roger BUROSSE (suppléant de Didier REY), Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUARDAT, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Michel CAMDESSUS, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Emmanuel HANON, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Fabien LARRIVIERE, Catherine LEYGUES, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Claude ESCOFET, René LACABE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Elisabeth SAN AUGUSTIN (suppléante d'Emmanuelle LACROIX-CHAGUE), Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LECHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Guy LAFFITTE (pouvoir à Michel LAURIO), Didier ALSINET, Philippe GARCIA (pouvoir à Madeleine BROLESE), Frédéric LAVIELLE (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Axelle MARCHET (pouvoir à Alice BENAVENTE), Patrick TASSERIE (pouvoir à Yves DARRIGRAND), Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE, Daniel BOULIN, Jean-Jacques TEIXEIRA (pouvoir à Louis COSTEDOAT), Michel JESER, Didier REY, Albert LASSERRE-BISCONTE (pouvoir à Michel LAGOUARDAT), Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Jacques CLAVE (pouvoir à Michel CAMDESSUS), Véronique ETCHART (pouvoir à Estelle PALIS), Stéphanie LERICHE (pouvoir à Corinne CARRIAT), Sylvie MOUSQUES dit CABANOT (pouvoir à Gilbert AURRIAC), Corinne RHOUY, Philippe GAUDET (pouvoir à Claire-Lise LAFOURCADE), Jean-Pierre HOURCLE (pouvoir à Emmanuel HANON), Dominique LALANNE, Marie-Luce MUSEL (pouvoir à Bernadette PRADA), Sylvie DAHETZE, Thierry LAFFITTE (pouvoir à Paul MONTAUT), Michel LABOURDETTE (pouvoir à Carole LARRIEU), Emmanuelle LACROIX-CHAGUE et Gérard DUCOS (pouvoir à Jean-Pierre DUBREUIL).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mme Bénédicte ALCETEGARAY, M. Anthony BERBEL.

**RAPPORT N° 18 : OCTROI DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS FINANCIERES  
A DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

**Rapporteur** : M. André CASSOU

Le conseil communautaire est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions et participations financières aux associations et autres organismes comme suit :

## **1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

### **1.1. relatifs au pôle développement économique**

#### **Animation et insertion économique**

• Atout Service .....	9 000,00 €
• Avenia (pôle de compétitivité).....	10 000,00 €
• Béarn Adour Pyrénées.....	1 000,00 €
• Centre social Lo Solan.....	29 340,00 €
⇒ Espace bien-être solidaire .....	8 460,00 €
⇒ Lutte contre l'illettrisme Itinérance Artix / Arthez.....	2 030,00 €
⇒ Auto-école sociale code et conduite.....	18 850,00 €
• Club Multimédia Mourenx .....	1 000,00 €
• Initiative Béarn (Plateforme d'initiative locale – PFIL).....	7 000,00 €
• Job Express .....	6 000,00 €
• Lacq Odyssée.....	55 000,00 €
• Lacq Plus 15 000,00 €	
• Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez .....	200 309,64 €
• Olympiades de la chimie de Pau .....	3 000,00 €
• Organisations syndicales du bassin de Lacq .....	15 000,00 €
(somme répartie à parts égales entre les 3 structures interprofessionnelles présentes à la Maison de Pays de Mourenx appartenant aux confédérations syndicales représentatives et assurant une présence effective sur le territoire)	
• Réseau Entreprendre Adour .....	3 000,00 €
• Transition .....	120 725,00 €

#### **Commerce – Artisanat**

• ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique).....	5 500,00 €
• Office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq .....	70 000,00 €

#### **Foncier - Agriculture**

• ADER .....	7 500,00 €
• Comice agricole du canton de Lagor.....	4 000,00 €
• Comice agricole du canton d'Orthez .....	1 500,00 €
• Ifocap Adour.....	5 000,00 €
• La route des vins Initiative Jurançon.....	7 500,00 €
• Syndicat des sylviculteurs des Pyrénées-Atlantiques .....	1 500,00 €

### **1.2. relatifs au pôle animation du territoire**

#### **Services à la personne (Enfance - Enseignement)**

##### **- Enseignement**

• ZAP des Gaves (carrefour des métiers) .....	8 000,00 €
• Collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn (transport EPS salle de Lacq).....	2 400,00 €

##### *Aides aux projets et voyages pédagogiques :*

• Collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn .....	4 050,00 €
• Collège J. Moulin d'Artix .....	4 050,00 €
• Collège J. Sarrailh de Monein .....	4 050,00 €
• Collège P. Bourdieu de Mourenx .....	4 050,00 €
• Collège D. Argote d'Orthez .....	4 050,00 €
• Collège G. Fébus d'Orthez .....	4 050,00 €
• Lycée A. Camus de Mourenx .....	3 050,00 €
• Lycée professionnel P. et M. Curie de Mourenx .....	3 050,00 €
• Lycée général G. Fébus d'Orthez .....	3 050,00 €
• Lycée professionnel F. Jammes d'Orthez .....	3 050,00 €
• Lycée professionnel Molière d'Orthez .....	3 050,00 €
• Lycée professionnel agricole d'Orthez.....	3 050,00 €
• Maison Familiale Rurale de Mont.....	3 050,00 €

#### *Aides aux associations sportives :*

• Association sportive Les calicobas du collège C. d'Andoins	
• d'Arthez-de-Béarn.....	1 000,00 €
• Association sportive Les coquelicots du collège J. Moulin d'Artix.....	1 000,00 €
• Association sportive La Roussane du collège J. Sarrailh de Monein .....	1 000,00 €
• Association sportive Les mimosas du collège P. Bourdieu de Mourenx.....	1 000,00 €
• Association sportive Les écureuils du collège D. Argote d'Orthez .....	1 000,00 €
• Association sportive Les hirondelles du collège et du lycée	
• G. Fébus d'Orthez .....	1 500,00 €
• Associations sportives des lycées de Mourenx.....	1 500,00 €
• Association sportive du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez .....	1 500,00 €
• Association sportive Les griffons du lycée professionnel Molière d'Orthez .....	1 500,00 €
• Association sportive du lycée professionnel agricole d'Orthez.....	1 500,00 €
• Section sportive football (collège d'Artix et lycée de Mourenx) .....	15 000,00 €
• UNSS des établissements scolaires (fonds pour déplacements des élèves pour des compétitions sportives nationales) .....	3 000,00 €

#### *Aides aux foyers socio-éducatifs, associations coopératives et maisons des lycéens :*

• Foyer socio-éducatif Les martinets du collège C. d'Andoins	
• d'Arthez-de-Béarn.....	800,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège J. Moulin d'Artix.....	1 648,00 €
• Association coopérative du collège J. Sarrailh de Monein.....	1 440,00 €
• Foyer socio-éducatif du collège P. Bourdieu de Mourenx .....	1 368,00 €
• Foyer du collège D. Argote d'Orthez .....	992,00 €
• Foyer socio-éducatif des lycées de Mourenx .....	1 036,00 €
• Foyer socio-éducatif du lycée G. Fébus d'Orthez .....	1 832,00 €
• Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (ALESA) du lycée professionnel agricole d'Orthez .....	400,00 €
• Maison des lycéens du lycée professionnel F. Jammes d'Orthez .....	328,00 €
• Maison des lycéens du lycée professionnel Molière d'Orthez .....	280,00 €
• Association socio-éducative et sportive de la Maison Familiale Rurale de Mont.....	824,00 €

#### *Achat de matériel pédagogique :*

• Lycée A. Camus de Mourenx .....	2 500,00 €
• Lycée professionnel P. et M. Curie de Mourenx .....	2 500,00 €
• Lycée général G. Fébus d'Orthez.....	2 500,00 €
• Lycée professionnel F. Jammes d'Orthez.....	2 500,00 €
• Lycée professionnel Molière d'Orthez.....	2 500,00 €
• Lycée professionnel agricole d'Orthez .....	2 500,00 €

#### - Petite enfance

• Association AMAYRA (Relais assistante maternelle - RAM) .....	80 000,00 €
• Centre social Lo Solan (Lieu accueil enfants parents - LAEP).....	21 083,00 €

#### **Culture**

• Association Festival de théâtre de Mourenx (Paroles en liberté) .....	7 500,00 €
• Ecole de musique d'Arthez-de-Béarn .....	8 226,00 €
• Orthez Animation (journées du livre).....	2 000,00 €

#### **Schéma d'aménagement linguistique**

• Association Cultura de noste .....	18 000,00 €
• Association Oc per tots .....	20 000,00 €
• Comité des relations extérieures du Pays d'Arthez (CREPA).....	850,00 €
• Coopérative scolaire de l'école maternelle de Monein (politique linguistique Iniciativa) .....	300,00 €
• Ecole de Lagor (politique linguistique Iniciativa).....	300,00 €

#### **1.3. relatifs au pôle environnement**

##### **Sécurité**

• Amicale des sapeurs-pompiers d'Arthez-de-Béarn .....	2 500,00 €
--	------------

• Amicale des sapeurs-pompiers de Monein.....	2 500,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers de Mourenx-Artix.....	4 000,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers d'Orthez .....	2 500,00 €
• Jeunes sapeurs-pompiers du bassin de Lacq .....	1 000,00 €
• Association des secouristes Mourenx-Monein .....	2 000,00 €
• Prévention routière des P.A. ....	150,00 €

#### 1.4. relatifs au pôle ressources

##### Ressources humaines

- Association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez ..... 65 000,00 €

##### Communication

- Association d'organisation du critérium (AOC) du Pays de Lacq ..... 24 000,00 €
- SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez ..... 400 000,00 €

#### 2 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN SYNDICAT MIXTE

- Syndicat mixte du Béarn des Gaves ..... 177 000,00 €

#### 3 - PARTICIPATION FINANCIERE A UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

- GIP Chemparc..... 100 000,00 €

*Les élus représentant la communauté de communes de Lacq-Orthez au sein d'associations, syndicat mixte et autres organismes ne prennent pas part au vote.*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 85 voix pour et 15 abstentions, décide :

- **d'attribuer** les subventions et participations financières ci-dessus mentionnées,
- **de prévoir** l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2015,
- **de préciser** que, dans certains cas, l'aide ne pourra être versée qu'après présentation par l'association du bilan financier de la manifestation,
- **de préciser** que les subventions sont octroyées, pour Lacq Odysée et l'ADER conformément aux conventions d'objectifs et de partenariat signées pour les années 2013 à 2015 et pour l'association La route des vins Initiative Jurançon, conformément à la convention d'objectifs et de partenariat signée pour les années 2014 à 2016,
- **de préciser** que les subventions destinées aux lycées implantés sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour l'achat de matériel pédagogique, à l'UNSS des établissements scolaires, à la ZAP des Gaves pour l'organisation du carrefour des métiers et au collège C. d'Andoins d'Arthez-de-Béarn pour transport EPS (salle de Lacq) seront versées sur présentation de justificatifs,
- **d'autoriser** son Président à signer les conventions annexées à la présente délibération entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et les différentes associations et organismes divers, à savoir le centre social Lo Solan, la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx-Oloron-Orthez, l'association Transition, l'office de commerce et d'artisanat du bassin de Lacq, l'ADIE, l'association Amayra, l'association Sports et Loisirs de la communauté de communes de Lacq-Orthez, l'AOC du Pays de Lacq et la SEM Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



**cques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/03/2015

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/03/2015